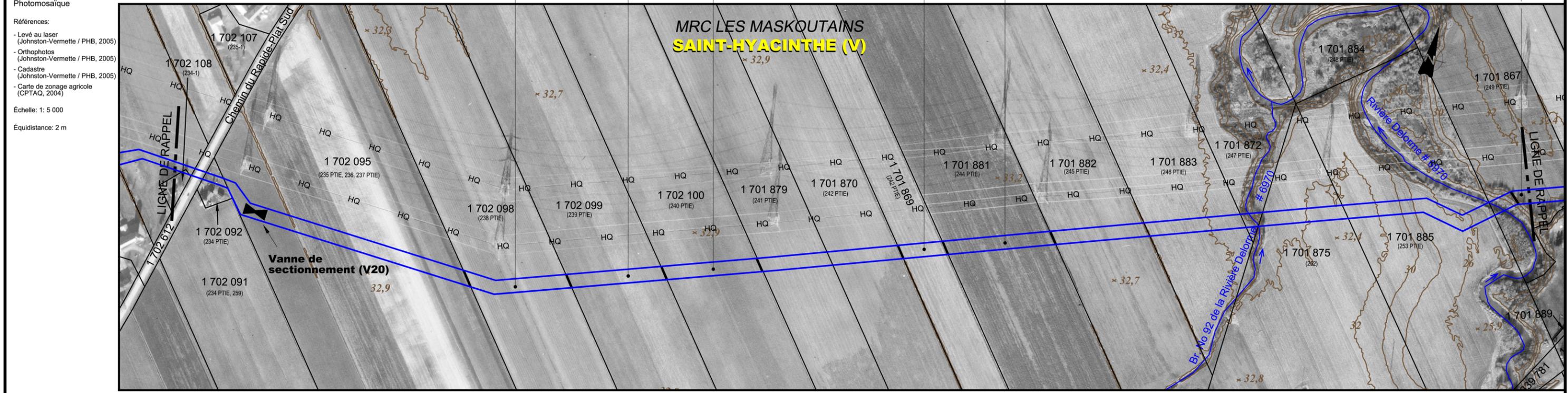


Pédologie (cartes)	Loam argileux Du Jour	Argile limoneuse Ste-Rosalie	Ravin escarpé et argile Rideau modérément érodée	Argile Rideau
Pédologie (sondages)				
Potentiel agricole	2 _x		2 _w	2 _x 5 _T
Potentiel forestier		3 _{Ora} w Fm		
Utilisation du sol		1. Bon 2. Foin 3. ----- 4. ↗	1. Bon 2. Labour (maïs) 3. ----- 4. ↗	1. Bon 2. Foin 3. ----- 4. ↗
1. État du drainage actuel				
2. Couverture végétale				
3. Rendement des cultures				
4. Pente du terrain				
5. Strate forestière				



No de droit de passage									
Chainage	189+786	189+500	189+000	188+500	188+000	187+946			
Éléments particuliers	Résidence à proximité Chemin du Rapide-Plat Sud	Secteur où l'inventaire n'a pas été effectué (Note 2)	Secteur où l'inventaire n'a pas été effectué (Note 2)	Br. No 92 de la Rivière Delorme #6970 (Voir fiche # 109B)	Rivière Delorme #6970 (Voir fiche # 109A)				
Fossé (profondeur)		1.0	0.4	0.6	0.8	0.8	1.2	0.8	1.2
Couverture minimale		0.9	1.5	1.3	1.1	1.1	0.9	1.1	0.9
Particulier	Fossé / cours d'eau verbalisé / autres cours d'eau								
Drainage souterrain									
Général		1,2					1,2		1,2
Soil arable à protéger	Oui						Oui		Oui
Clôtures et chemins									
Zones boisées									
Contrôle d'érosion									
Potentiel archéologique	H109A								P109A P108A

LÉGENDE PHOTOMOSAÏQUE

- Cours d'eau
- Zone non agricole (zone blanche)
- Emprise projetée (localisation approx.)
- ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**
 - H Historique
 - P Préhistorique

MESURES D'ATTÉNUATION / COUVERTURE MINIMALE

- ▲ Cours d'eau verbalisé p/r au fond existant
- ▲ Cours d'eau verbalisé (fond réglementé non disponible)
- ▲ Autres cours d'eau
- ◆ Fossé p/r au fond existant
- ◆ Futur drain agricole souterrain p/r au terrain naturel
- ◆ Fossé futur (agricole et forestier) p/r au terrain naturel
- ◆ Secteur drainé souterrainement
- CONTRÔLE D'ÉROSION**
- ▲ Zone de contrôle d'érosion

CLÔTURE ET CHEMIN

- x - Clôture temporaire à installer
- | Chemin à maintenir
- ZONES BOISÉES**
- Ⓜ Endroit où il y a restriction au déboisement
- Reboisement prévu
- SECTION DE COURS D'EAU RÉGLEMENTÉ**
- Section actuelle
- Section projetée

NOTES

1- Section, profondeur du cours d'eau et couverture minimale à déterminer lors de l'ingénierie détaillée.

2- Les informations indiquées pour les secteurs non inventoriés proviennent de documents existants ou des rapports d'entrevue avec les propriétaires. Certaines mesures d'atténuation ont été élaborées à partir de ces informations. Il se peut que des mesures d'atténuation supplémentaires s'ajoutent lorsque l'inventaire sera réalisé.

NO	DATE	RÉVISION	APP.

Projet: **PIPELINE SAINT-LAURENT**

Titre: **Inventaire du milieu/ Mesures spécifiques d'atténuation**

Préparé par: Pierre-Yves Michon, ing. f. Dessiné par: Patrick Gravel, dess. Vérifié par: Claude Veilleux, ing. & agr.

Fichier: 3325f110.dwg Projet: 3325-2 Feuille no: 109 de 138

Date: Mai 2006 Echelle: 1:5 000